

La nécessité d'agir



Photo : Emmanuèle Garnier

LE DÉSINTÉRÊT DES ÉTUDIANTS envers la médecine familiale, les conditions de pratique de plus en plus difficiles des médecins ainsi que le nombre croissant de Québécois à la recherche d'un médecin de famille sont des signes évocateurs de la situation préoccupante dans laquelle se retrouve la médecine familiale.

Tous les intervenants du domaine de la santé reconnaissent la place centrale que doit occuper la médecine familiale dans l'organisation des soins au Québec. Par contre, les omnipraticiens québécois sont très présents en deuxième ligne, ce qui constitue une caractéristique du modèle québécois. Ces deux éléments renforcent le besoin d'agir.

C'est avec l'objectif de donner accès à un médecin de famille à chaque Québécois que la FMOQ a élaboré un énoncé de principes valorisant la médecine familiale. Même si nous reconnaissons que ce but est ambitieux et difficilement accessible à court terme, nous devons y travailler dès maintenant.

Au cours des derniers mois, de nombreux acteurs se sont prononcés sur la nécessité de valoriser la médecine familiale. La FMOQ a donc saisi l'occasion d'exercer son leadership dans cette opération, car aucun autre intervenant n'est mieux placé qu'elle pour soumettre un plan d'action. Le Conseil général de la FMOQ a adopté un énoncé de principes visant la valorisation de la médecine familiale afin que le gouvernement du Québec donne suite aux recommandations proposées pour adopter une politique nationale sur la médecine familiale et en faire sa priorité. Notre énoncé de principes propose des recommandations touchant trois axes : la formation en médecine familiale, l'organisation des soins et la rémunération.

La formation en médecine familiale

Les étudiants et les résidents doivent être exposés davantage à la médecine familiale au cours de leur première année et de leur externat, et ce, dans les milieux de pratique les plus diversifiés possible, afin de mieux la connaître. Au cours de la résidence, il faut favoriser la formation en cabinet privé. L'importance de la médecine familiale doit être reconnue à sa juste valeur dans les différentes structures universitaires.

L'organisation des soins

Pour améliorer l'image que les étudiants ont de la médecine familiale, nous devons mieux soutenir le médecin de famille dans son milieu de travail afin que les futurs omnipraticiens y voient un milieu de pratique intéressant et stimulant. Différentes actions sont nécessaires, dont l'assurance d'un accès raisonnable aux ressources diagnostiques et aux consultations spécialisées, autant en cabinet qu'en établissement. Il est important de créer des conditions permettant aux médecins de s'adjoindre d'autres professionnels, prioritairement des infirmières. Nous devons également soutenir l'informatisation des milieux de pratique, surtout en cabinet, pour que les omnipraticiens aient accès à un dossier médical électronique de manière à mieux coordonner l'ensemble des soins. Par ailleurs, l'allègement des règles administratives doit permettre à tous les médecins d'adhérer aux nouveaux modèles d'organisation que sont les groupes de médecine de famille et les cliniques-réseau.

La rémunération

Les omnipraticiens font un travail complexe et exigeant et méritent donc une rémunération équitable et concurrentielle par rapport à celle des omnipraticiens canadiens et des spécialistes québécois. La rémunération en cabinet privé doit donc être adaptée afin de compenser adéquatement les frais inhérents à ce type de pratique et d'assurer la pérennité des cabinets.

Notre énoncé de principes sur la valorisation de la médecine familiale est un plan ambitieux, mais nécessaire. La réalisation de ce plan demandera un certain temps ainsi que l'adhésion et la volonté de tous les acteurs du système de santé au Québec, mais d'abord du gouvernement du Québec. Même si nous n'avons pas voulu fixer d'échéancier précis, le renouvellement de notre Entente générale, en avril 2010, sera sûrement une étape importante dans la réalisation de ces recommandations, surtout pour les mesures touchant la rémunération.

Votre adhésion à notre énoncé de principes est essentielle à son succès. Au cours des prochains mois, nos actions viseront l'actualisation de ces mesures. La médecine familiale est notre priorité.

Le président,
Dr Louis Godin